



CH LAVAUR



Lavaur le 23/04/13

UNE POIRE POUR LA SOIF ! POUR DES BONNES POIRES ?

Compte rendu du CTE du 16 avril 2013

« **Une poire pour la soif** ». C'est une expression employée par la Direction pendant le CTE pour justifier le terme « réserve de compensation » figurant dans les documents financiers et relatifs à des comptes bien précis.

Nous lui confirmons que toutes les équipes sont dans l'attente de cette fameuse poire !

En attendant, des contraintes et une forme de rigueur pèsent sur le CH Lavaur et ses équipes, nous espérons que **nous ne sommes pas TOUS pris pour... des « bonnes poires » !**

1- APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Nous avons apporté quelques modifications et demandé la suppression d'une intervention du Prdt de la CME. Cette intervention n'avait rien à voir avec le CTE et son ordre du jour, mais relevait plutôt d'un appétit féroce pour la lecture des écrits de la CGT. Flateur pour la CGT, mais hors sujet pour le CTE...

2- COMPTE FINANCIER 2012 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le Directeur annonce un « excédent consolidé » de 384.000 euros pour la 4ème année consécutive. Il insiste également sur les bienfaits (idéologiques et réels ?) de la T2A et sur la collaboration avec le CHU. Une fois passée cette « euphorie » toute relative, il nous rappelle assez vite...notre grande fragilité.

Commentaires CGT :

Pour rappel notre déficit cumulé est de plus de 2 millions d'euros !

C'est un peu la même ritournelle en CTE depuis quelques temps, fredonnée avec plus ou moins de rythme, mais souvent avec quelques fausses notes... budgétaires !

Les partitions/documents sont quasi identiques, réglées comme du papier à musique d'un CTE sur l'autre. Copié/collé, jamais coulé.

De véritables « incantations » limites obsessionnelles, tant dans la présentation que la lecture.

Au final notre activité augmente ou est stable dans la plupart des services. En clair ça bosse dur et partout. Voyez-vous le fruit de cette activité au quotidien ? Non ou très rarement...

Après un examen attentif des documents la CGT a relevé:

- **Des dotations insuffisantes pour faire face à nos dépenses !**
- **Des tarifs à la baisse pour la fameuse T2A !**
- **Des mesures nationales non financées...**
- **Des gels de crédits (MIGAC) !**
- **Des crédits non reconduits !**
- **Une forte baisse de la dotation relative à la Psychiatrie. Pourquoi ?**

En résumé tous ces points font que nos charges augmentent...à effectifs constants. Il en résultera mécaniquement une aggravation de notre déficit. Nous sommes lourdement pénalisés par rapport au privé (tarifs plus favorables pour lui et crédits d'impôts grassouillets).

*Comme tout cela va nous impacter, fortement, le Directeur nous annonce des « beaux jours » sous forme d'une « poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses ». **Il va falloir encore se serrer la ceinture !***

Enfin le lancement du projet SSR et Mater, projet certes important, nous oblige à maintenir un équilibre financier strict, sévère, qui exerce sur nous tous une forte pression.

Vote sur le compte financier: CGT Contre FO pour

3- INFORMATION SUR LE FUTUR CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

D'après le Directeur il s'agit d'un « outil de dialogue stratégique » avec l'ARS pour les 5 ans à venir. Cette dernière nous demande comment nous allons nous positionner par rapport au Projet Régional de Santé...

Pour information, nous sommes dans la phase d'élaboration de notre projet d'établissement qui devra, sans nul doute, coller à certaines « exigences » de l'ARS.

Nous allons devoir définir nos orientations stratégiques avec comme pierre angulaire le projet médical.

4- CONVENTION DE DIRECTION COMMUNE CH GRAULHET ET CH LAVAU

Dans la continuité de certaines collaborations existantes, le Directeur évoque une mutualisation de l'équipe de direction.

Il devient ainsi le Directeur des deux CH et l'équipe des Directeurs adjoints est également commune à l'exception du DSSI et du responsable des services techniques. Ces derniers gardent leur compétences propres à Lavour...mais peuvent être sollicités pour la mise en œuvre de certains projets et actions !!!

Commentaires CGT :

Si le Directeur et son équipe veulent travailler encore plus... à Graulhet, pourquoi pas !

*En revanche, il n'est pas indispensable d'en passer par une convention de 9 articles dont certains présentent des **ambiguïtés rédactionnelles** !!*

Nous pensons que ce flou artistique peut permettre, entre autre, des « rapprochements »...de ressources humaines !

Pour nous c'est clair, pourquoi pas une Direction commune, mais c'est non à une convention « fourre tout » sous forme de chèque en blanc à la Direction.

Enfin nous nous interrogeons sur la validité d'une convention entre deux hôpitaux représentés d'ors et déjà par la même personne !!!

C'est pour le Directeur une convention signée entre « lui... et lui-même » !

Vote : CGT Contre Abs pour FO

5- PROJET DE PHARMACIE COMMUNE ENTRE LE CH GRAULHET ET LE CH LAVAU

Le Directeur nous explique que nous ne pouvons pas faire autrement pour mettre aux normes nos deux pharmacies ! Un Comité de Pilotage existe depuis 2012 et il planche sur le sujet...

La CGT ne fait pas partie de ce Comité !

Il y aurait une équipe commune (!) et 2 antennes sur Lavour et Graulhet à effectifs constants. A long terme la pharmacie de Lavour serait relocalisée sur Guiraud.

Commentaires CGT :

Une équipe commune et deux antennes distinctes à effectifs constants, Mouais.

Faut voir sur du long terme...

*Les équipes de Lavour et Graulhet **ne veulent pas naviguer** d'un CH à l'autre au gré des besoins en ressources humaines.*

Enfin nous avons rappelé au Directeur que nous n'avons qu'une seule préparatrice en pharmacie titulaire et 4 contractuels.

*D'autre part **tous attendent** depuis (trop) longtemps une évolution de leurs situations individuelles : carrière, avancement, formation, promotion, fin des contrats précaires.*

*Il serait temps que la Direction et plus encore le DRH ne consacrent pas toute leur énergie aux restructurations et autres mutualisations de moyens, mais pensent un minimum à l'ensemble de l'équipe de la pharmacie. **Il y a des attentes.***

6- PROJET DE BLANCHISSERIE INTER HOSPITALIERE

7 ans qu'on nous balade et pire qu'on balade cette équipe qui fait face courageusement et bosse dur depuis tout ce temps. **Un comportement exemplaire, chapeau !**

Nous pouvons malheureusement dire au revoir à la blanchisserie de Lavour.

Après plus de 7 ans d'enfumage nous y voilà.

Commentaires CGT :

Nous sommes déçus et amers, comme l'équipe.

Nous sommes passés d'un projet de reconstruction sur Lavour (validé en CTE par la CGT) à un projet de blanchisserie à 5 établissements, puis 4 ou encore deux. On nous dit maintenant que l'ARS a refusé le projet de reconstruction. **A quelle date ?** La Direction le savait depuis longtemps et s'est bien gardée de nous le dire. Elle nous a « promené ».

Pour en arriver à la fermeture de notre blanchisserie sous sa forme actuelle.

Au final on nous dévoile enfin l'avenir : **Un projet de « modernisation » de la blanchisserie de Gaillac, sous forme d'une blanchisserie inter hospitalière Gaillac/Lavour/Graulhet !!**

Le montage juridique est à l'étude. Nous l'examinerons avec attention.

Tout ce pataquès au nom de la rentabilité économique, des restructurations et de la mutualisation des moyens. Moche.

Nous craignons encore un retentissement social malgré les discours de circonstances.

La direction et le Pdt du CS sont passés de l'expression « pas de retentissement social » à « accompagnement social » !!!

Pourquoi sommes-nous inquiets ?

- Nous perdons sur site la blanchisserie. 13 agents (11 titulaires et 4 contractuels) sont en poste à Lavour. 6 vont partir à Gaillac, ils seraient mis à disposition mais garderaient leur employeur.
- 3 vont rester sur Lavour pour la répartition du linge. Pourquoi ces chiffres de 6 à Gaillac et 3 à Lavour ?
- **En résumé : 13 – 9 = 4 agents sans affectation pour l'instant. Que vont-ils devenir ?**
Nous demandons que la Direction propose à tous ceux qui le souhaitent des postes sur Lavour.

Pas question que des collègues restent sur le carreau, qu'ils soient CDD ou non !

Nous serons très vigilants et réactifs si nécessaire.

La Direction doit recevoir tous les agents pour faire un point avec eux. Nous encourageons toute l'équipe à nous contacter avant ces rencontres.

7- QUESTIONS CGT

1. Comité de suivi expérimentation 12 heures Urgences

Il sera mis en place via le CHSCT. Le DRH a profité de cette question pour faire un point sur l'absentéisme exceptionnel de ce service. Il impacte les autres services par l'intermédiaire de renforts d'autres agents, qui ne souhaitent pas forcément travailler en 12 heures. On ne peut leur imposer cette amplitude dérogatoire.

Cet absentéisme a aussi amené la Psychiatrie à dépanner les urgences pour aller travailler sur l'UCSA.

2. Accès à l'échelon 8 de l'échelle 6 pour la catégorie C

Suite à l'annonce de la Ministre de la Santé, la CGT demande un effort pour la catégorie C et que cette possibilité soit examinée. Le DRH attend des textes...

3. Convention tripartite MAPAD et PASA

Un petit effort serait fait pour un recrutement...de deux AS !

De plus comme demandé par la CGT au CTE du 2/02/12, des agents suivent ou vont suivre une formation d'Assistant de Soin en Gériatrie.

4. Modification organisation SSIAD

Une tournée supplémentaire va être mise en place. Un nouveau roulement vient d'être proposé à l'équipe. Si les agents le souhaitent ils peuvent aussi proposer au CSS un autre roulement respectant bien sûr la réglementation et les règles de fonctionnement du SSIAD.

Le Directeur n'est pas contre ces échanges entre les équipes et l'encadrement.

5. Audience chez le Juge des Libertés (patients hospitalisés en Psy sans leur consentement)

Suite à la visite sur Pinel du JLD, le Directeur lui a adressé une lettre pour proposer que les audiences se passent sur le CH Lavour en équipant une salle ou alors que nous utilisions la visio conférence !! Pour la CGT nous devons abandonner la visio conférence si nous sommes un tant soit peu soucieux de ces patients souvent très délirants et hallucinés...

6. Application de la circulaire prévoyant le report des CA non pris pour raisons de santé

La CGT demande son application et souhaite qu'une information soit donnée à l'encadrement. Désormais les CA non pris pour cause de maladie, ne sont pas perdus, ils sont reportés l'année suivante de façon automatique.

7. Lecture des fiches navettes et objectif temps

Une nouvelle formation va être proposée pour l'utilisation du logiciel AGIRH. Nous voulons bien nous y joindre. En fonction des divers interlocuteurs des agents il y a encore trop de différences dans les résultats trouvés.

8. Délais de commande des repas pour sorties thérapeutiques

Nous avons demandé qu'ils soient raccourcis pour faciliter l'organisation de ces activités à visée thérapeutique. La Direction accepte que les commandes soient parfois réalisées une semaine avant. Par la même occasion nous avons rappelé les attentes des équipes afin d'améliorer certaines conditions de vie des patients hospitalisés en psychiatrie : système de lavage et séchage automatisés des mains, dévidoir papier WC type collectivité, possibilité que les patients ferment leur chambre à clés, aménagement des locaux, etc...Le Directeur semble vouloir faire avancer les choses.

4 - CONCLUSION

L'ARS se comporte avec nous comme un vendeur de chaussures talentueux et roublard.

Celui qui même lorsque vous annoncez un bon 44 vous refourgue tranquille un petit 40 en vous expliquant bien sûr qu'avec cette paire de chaussures vous allez gambader comme une gazelle et quand plus vous faites une affaire. **C'est une promo !!!**

Quant à la Direction, elle nous propose juste...une petite boîte de cirage pour faire briller nos chaussures en taille 40, vraiment pas la bonne pointure !

Le déficit des hôpitaux baisse sensiblement, comme à Lavour, il tend néanmoins à la stagnation.

Ce qui montre que l'hôpital public ne parvient plus à résoudre son déficit, quasiment. Comme à Lavour ?

Cette analyse partagée par d'autres observateurs nous conduit à dire que le système de la T2A atteint ses limites. Comme à Lavour ?

Nous avons bien une petite idée...comme à Lavour !



CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!

Contactez-nous au: 05.63.83.30.38. Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr